

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-45

Séance du 30 juin 2023

Date de convocation : 26/06/2023 L'an 2023, le 30 juin à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 9/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 9/17

Pouvoirs : 7/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme DARIES ; M. BRUN ; Mme CABANNE ;
M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT et Mme
SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme DARIES,
Mme BLET à M. BRUN ; M. PIERRE à Mme CABANNE ; M.
GARNAUD à M. OREAL ; Mme BECARD à M. FLEISCH et Mme
LEVAVASSEUR à M. MUSSARD.

Était absente excusée : Mme WANNERROY

Tome 1 - N°23-45 - OBJET : Décision modificative n°1 – Budget EHPA – Exercice 2023.

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que l'exécution budgétaire 2023 fait apparaître la nécessité d'apporter des ajustements budgétaires suivants en dépenses de fonctionnement pour l'EHPA :

Budget EHPA	Dépenses		
	Chapitre	BP 2023	DM N°1
011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 048 810 €	29 812,03 €	1 078 622,03 €
012 - Dépenses afférentes au personnel	1 894 770,86 €		1 894 770,86 €
016 - Dépenses afférentes à la structure	1 006 017,10 €	- 29 812,03 €	976 205,07 €
017 - Produits de la tarification			- €
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation			- €
019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables			- €
Total section de fonctionnement	3 949 597,96 €	- €	3 949 597,96 €

FONCTIONNEMENT – Détail par article

Dépenses			Recettes		
6288	GR1 - Dép. aff. à l'exploitation courante		GR1 - Produits de la tarification		
	Autres frais divers	29 812,03 €			
	Total Groupe I	29 812,03 €	Total Groupe I		- €
	GR2 - Dépenses afférentes au personnel		GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation		
	Total Groupe II	- €	Total Groupe II		- €
61521	GR3 - Dépenses afférentes à la structure		GR3 - Produits financiers et produits non encaissables		
	Entretien et réparations sur bâtiments publics	- 6 694,00 €			
	61528 Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	- 22 718,03 €			
	61558 Entretien et réparations autres matériels & outillage	- 400,00 €			
	Total Groupe III	- 29 812,03 €	Total Groupe III		- €
	TOTAL	- €	TOTAL		- €

Les recettes de fonctionnement ainsi que les dépenses et recettes de la section d'investissement ne sont pas modifiées, restant ainsi identiques à celles prévues au budget primitif 2023 voté lors du conseil d'administration du 24 mars 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent la décision modificative n°1 apportant des ajustements budgétaires aux dépenses de fonctionnement pour le budget de l'EHPA.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI